

Comment, grâce à l'utilisation d'un outil d'éducation au traitement neuroleptique, soignants et soignés progressent ensemble...



Un sentiment d'efficacité...

nitiées aux thérapies cognitivo-comportementales en 1994, les équipes soignantes de psychiatrie du CHU de Caen intègrent ces pratiques depuis cinq ans dans leur approche des patients atteints de schizophrénie. Améliorer la prise en charge de ces personnes est un objectif prioritaire pour ce service. Cette maladie longue et coûteuse pose par ailleurs un réel enjeu de santé publique (hospitalisations, rechutes, isolement social, souffrance, mauvaise qualité de vie).

Or, on sait aujourd'hui que le fait d'associer thérapies cognitivo-comportementales et traitement neuroleptique améliore davantage les patients. C'est dans ce cadre que plusieurs membres de l'équipe infirmière animent des groupes de patients inscrits au module d'éducation au traitement neuroleptique (voir encadré).

Ce programme structuré, s'appuyant sur une méthode rigoureuse, est relati-

vement facile à mettre en œuvre par les soignants pourvu qu'ils soient motivés et se donnent le temps de l'assimiler et de s'entraîner avant de l'exploiter avec un groupe de patients (une dizaine de séances de 1 h 30 est à prévoir pour cela). Un tel module se réalise sur trois mois en moyenne à raison de deux séances de 1 heure par semaine avec des groupes de cinq à sept patients. Six animateurs, dont un médecin, se relaient pour assurer l'ensemble du module (deux animateurs par séance et éventuellement un observateur). Le médecin reçoit chaque patient individuellement en préalable au module, participe occasionnellement à l'animation, et assure la supervision du groupe.

► UN SUPPORT À LA RELATION

Les infirmiers impliqués dans ces groupes soulignent que ce support les aide à aborder sans ambiguïté ni

● Mme ALLAIN

Cadre infirmier, en collaboration avec l'équipe infirmière Service du Pr Dolfus CHU, centre Esquirol, Caen

détour la maladie et son diagnostic, les symptômes, le traitement, les effets secondaires, en s'appuyant sur l'expérience et le vécu des patients. Le propos est clair, homogène, rassurant. L'assurance acquise se ressent à deux niveaux : d'abord avec les participants aux modules, puis en relation plus individuelle avec d'autres patients que ce soit lors de consultations infirmières ou en entretien pendant l'hospitalisation. L'alliance thérapeutique qui s'instaure progressivement au cours des modules se fonde sur une confiance réciproque qui soude le groupe (participants et animateurs). Les patients s'autorisent à partager leur expérience de la maladie, leurs peurs, leur révolte parfois. Ce phénomène de verbalisation par les patients de leurs propres symptômes et de leurs difficultés à les vivre permet un détachement, une mise à distance, une objectivation de la maladie qui facilite le réinvestissement psychologique dans leurs propres potentialités. On constate alors que leurs ressources personnelles et leurs capacités se révèlent et se développent dans leur jeu de rôle et la technique de résolution de problèmes largement utilisés dans le module. Ces deux aspects contribuent à renforcer l'adhésion aux soins et renvoient aux soignants un sentiment d'efficacité. Ils apprennent à utiliser le renforcement positif et les encouragements concrets dans la relation quotidienne avec le patient. Ils se sentent ainsi plus à l'aise dans les remarques qu'ils sont amenés à lui faire et ont confiance en ses capacités.

► DES BÉNÉFICES POUR TOUS

En précisant ses connaissances de la maladie et des médicaments, en apprenant à bien identifier ce que sont les effets secondaires, le patient acquiert une maîtrise et un savoir-faire, il apprend à contrôler ses symptômes et son traitement, et devient alors acteur dans la prévention des rechutes. Le rôle éducatif des soignants s'en trouve valorisé. Depuis trois ans, l'équipe infirmière présente le module d'éducation au traitement neuroleptique aux étudiants infirmiers de l'Ifsi de Caen. C'est un outil thérapeutique applicable au diagnostic infirmier de "non-observance du traitement" identifiable dans la démarche de soins et enseigné au module de psychiatrie. Les résultats de cette prise en charge

sont observables chez les patients et en particulier :

- leur assiduité remarquable dans les groupes (présence, ponctualité, engagement personnel);
- leur manière de réutiliser les techniques apprises dans le cadre du module pour négocier efficacement l'aménagement de leur traitement avec leur médecin ou pour demander l'aide d'un professionnel en cas d'embarras;
- enfin, la grande majorité des patients demande à participer à d'autres modules enseignés dans le service (gestion des symptômes, affirmation de soi). À ce propos, la mise en œuvre de plusieurs groupes simultanés n'est pas chose facile. Les animateurs sont des soignants des équipes intra et extra-hospitalière (très majoritairement infirmiers, parfois aides-soignants). Il s'agit d'en recruter suffisamment et d'articuler leurs horaires pour leur dégager de la disponibilité compte-tenu des contraintes du service et des imprévus. Dans la réalité, deux groupes de thérapie cognitivo-comportementale au maximum fonctionnent simultanément. Il est important qu'un nombre suffisant de personnes soient formées en même temps pour encourager un effet de groupe qui facilite l'implication individuelle dans ces techniques.

Par ailleurs, la composition des équipes se modifie au cours des années, il est impératif de compenser le départ des personnes investies dans ce processus. Deux médecins (les docteurs Simonet et Brazo) du service ont assuré, fin 1999, une formation initiale aux thérapies cognitivo-comportementales pour le personnel nouvellement affecté au centre Esquirol. Ces personnes complètent leur initiation en participant aux groupes en tant qu'observateurs pour mieux appréhender les contenus et les techniques et se familiariser avec les méthodes utilisées. Les soignants qui s'impliquent dans ce mode de soutien aux personnes souffrant de schizophrénie développent leur connaissance de la maladie, ils acquièrent et maîtrisent un savoir-faire en favorisant l'adhésion aux soins et l'alliance thérapeutique, ils valorisent leur savoir-être en renvoyant aux patients l'image positive d'un partenaire responsable, acteur de ses soins avec l'équipe soignante. Enfin, ils participent à la formation des futurs infirmiers. Dans notre service, l'intérêt des thérapies cognitivo-comportementales n'est plus à démontrer ; elles redynamisent les prises en charge, en luttant contre les facteurs de chronicisation et de dépendance : en un mot, redonnent de l'espoir aux uns et aux autres. ■

Le Module d'éducation au traitement neuroleptique*

Le Module d'éducation au traitement neuroleptique est un programme très structuré d'apprentissage à la gestion du traitement neuroleptique. Il vise à augmenter les connaissances des patients sur leur traitement, à favoriser leur capacité d'interaction avec les soignants et à améliorer l'observance thérapeutique qui fait partie des facteurs de protection contre les rechutes.

Trois éléments constituent ce module :

- le manuel du thérapeute, qui indique étape par étape comment enseigner la matière aux participants ;
- une vidéocassette intitulée : « Être responsable de sa médication neuroleptique ». Elle présente, avec des mises en situations filmées, des exemples de comportements que les participants peuvent imiter et discuter ;
- le cahier du participant, qui comprend une synthèse explicative de l'intérêt de chaque domaine de compétence, des tests, des feuilles d'évaluation, des problèmes types, des exercices et des travaux individuels.

Quatre domaines principaux de compétences sont abordés :

- obtenir de l'information sur l'utilité des médicaments neuroleptiques ;
- connaître la manière de prendre correctement ses médicaments et d'en évaluer les effets ;
- reconnaître les effets secondaires des médicaments et connaître les moyens de les atténuer ;
- savoir discuter des problèmes liés aux médicaments et savoir demander l'aide des professionnels de santé.

* Ce module est diffusé en France par les laboratoires Lundbeck, 37, av. Pierre 1^{er}-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 01 53 67 42 00.